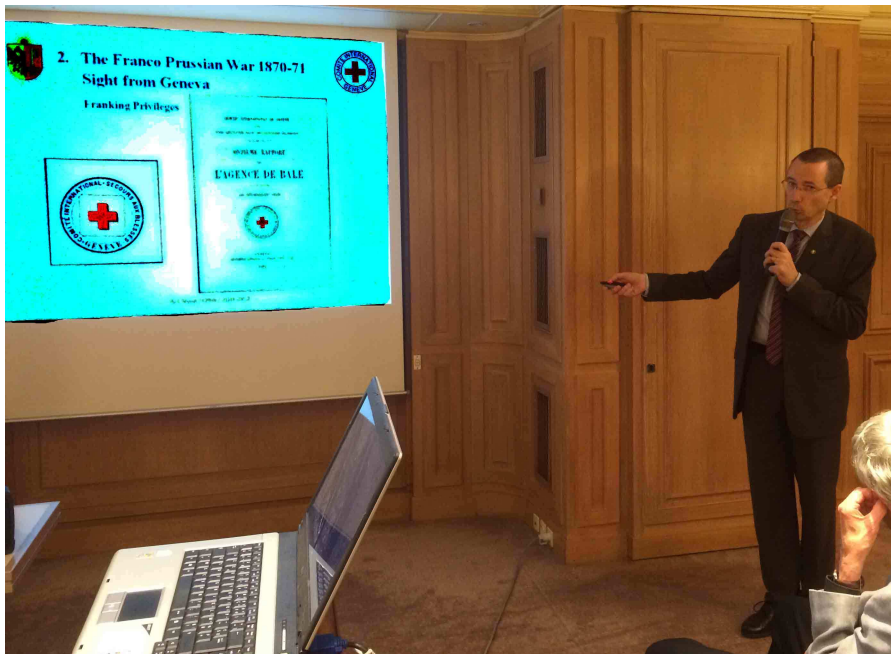


Incidences postales de l'avènement de la Croix-Rouge à Genève (1870-1906)

Jean VORUZ

CONFÉRENCE DU 3 MAI 2014



Sept ans après sa fondation à Genève en 1863, la Croix-Rouge fait son baptême du feu avec le déclenchement de la guerre franco-prussienne.

Une série de franchises postales va permettre aux internés militaires et aux prisonniers de guerre des deux camps de garder le contact avec leurs proches. La conférence passe en revue les principales franchises, mettant l'accent sur le courrier passé par Genève (départ, arrivée, transit). Il s'agit principalement des militaires français prisonniers en Allemagne, internés en Suisse (à partir de février 1871) ou blessés et stationnés dans les ambulances disséminées en différents points du territoire français occupé.

La dernière partie de la conférence traite des franchises genevoises que le comité international a voulu faire subsister à son profit après la guerre. Le collectionneur doit être attentif au fait qu'une grande partie des lettres garnies d'une vignette ovale après 1871 sont des correspondances de complaisance, voire des falsifications antidatées. La révision de la convention de Genève en 1906 a produit en revanche d'intéressantes enveloppes illustrées bénéficiant de la franchise postale quelques jours durant.



19.04.1892 - Lettre en franchise du Comité international adressée au Dr. Froelich, collègue et ami de Gustave Moynier, directeur. Le devant porte la signature de ce dernier, la franchise est bien validée. Ce genre de document, fabriqué pour le plaisir des médecins philatélistes de l'époque, doit être regardé avec circonspection en raison d'une valeur historique discutable.